

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 52 (1916)
Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

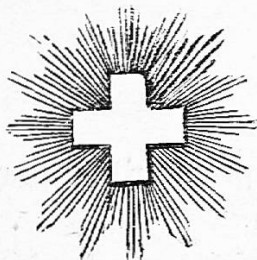
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE

N° 28



LAUSANNE

15 Juillet 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Avis.* — *Intérêts de la Société.* — *La Suisse jugée par un philosophe français.* — *Causerie morale.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Allemagne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Rédaction.* — *Géographie.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.* — *Variété.*

AVIS

Pendant les vacances d'été, du 15 juillet au 9 septembre, l'« Educateur » ne paraîtra que tous les quinze jours.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

Le Bureau de la Société pédagogique romande a tenu séance le dimanche 9 juillet, à Lausanne, sous la présidence de M. Fritz Hoffmann.

Les nouveaux statuts votés à Lausanne en 1914 prévoyant une séance ordinaire du Comité central au milieu de l'exercice en cours, les délégués cantonaux seront réunis à cet effet fin octobre 1916, à Yverdon.

A l'ordre du jour figurera notamment le choix des questions à mettre à l'étude pour le prochain congrès qui aura lieu à Neuchâtel. Le Bureau attend, avec le plus vif intérêt, les sujets qui lui seront présentés tant par les membres du Comité central que par tous les membres de la Société pédagogique romande. L'époque actuelle suscitera, sans doute, des initiatives intéressantes et nombreuses que nous accueillerons avec reconnaissance et qui feront l'objet principal d'une prochaine délibération.

Il est pris acte de la gestion et des comptes de la Commission

de lecture, approuvés en premier lieu par le Département de l'Intérieur de la Confédération.

Les deux conférences faites au Locle à l'occasion de la réunion trisannuelle de la Société pédagogique neuchâteloise par M. Gabriel Séailles, professeur en Sorbonne, seront encartées comme supplément à l'*Educateur* dans deux numéros de vacances. Nos abonnés pourront ainsi tous apprécier ce qui fut un privilège pour ceux qui les entendirent.

Le solde de la souscription en faveur des orphelins belges, fr. 4035, sera transmis aux divers comités cantonaux s'occupant de la question. Un rapport complet sur l'affectation des fonds mis à notre disposition sera présenté ultérieurement.

Notre caisse de secours continue à rendre des services ; elle est, cependant, peu connue.

La maison Payot de Lausanne par un subside annuel de fr. 500 et la société d'assurances la « Zurich » par des versements proportionnés aux primes de ses membres faisant partie de la Romande, contribuent à sa prospérité. Nous invitons les comités des sections cantonales à ne pas ignorer, si le cas se présente, cette utile institution.

W. Br.

LA SUISSE JUGÉE PAR UN PHILOSOPHE FRANÇAIS

Texte de l'allocution prononcée par M. le professeur *Gabriel Séailles*, au moment de la clôture de la réunion trisannuelle de la *Société pédagogique neuchâteloise*, au Locle, le 17 juin 1916.

Mesdames, Messieurs,

J'ai déjà beaucoup et trop parlé, et cependant je dois prendre une fois encore la parole. Je veux vous remercier de l'accueil si simple, si cordial, si délicat aussi, qui tout de suite m'a mis au milieu de vous comme dans une Société d'amis. J'emporte de notre rencontre un souvenir que vous-mêmes, en l'associant à ma vie quotidienne, aurez fait inoubliable. Je sais que cette sympathie ne s'adresse pas seulement à moi, qu'elle va plus loin et plus haut, et je vous en suis deux fois reconnaissant.

Mais surtout, puisque M. le conseiller d'Etat Quartier-la-Tente m'a dit hier, en termes émouvants, pourquoi vous aimez la France,

laissez-moi vous dire à mon tour pourquoi j'aime la Suisse, pourquoi je vous aime. Je sais ce que vous faites pour nos soldats, je sais que vous envoyez à nos prisonniers d'Allemagne, mieux encore que des secours matériels toujours renouvelés, les bonnes paroles, les paroles qui viennent du cœur et qui vont au cœur, je sais comment vous avez accueilli, acclamé nos grands blessés, et j'ai vu de mes yeux par quels soins, par quelles attentions vous vous efforcez d'étendre jusqu'ici, pour ceux qui restent parmi vous, la famille et la patrie françaises.

Mais je n'aime pas seulement la Suisse d'hier et pour ces bienfaits, je l'aime pour elle-même, pour ce qu'elle est, d'un amour solide, parce que fondé en raison. Par ce qu'elle représente dans le monde, la Suisse est la seconde patrie de tout homme qui met son espérance dans l'esprit de justice et de liberté. Nous ne sommes pas de ceux qui dédaignent les petits peuples. Les petits peuples peuvent donner de grands exemples. La Suisse est petite, à mesurer l'étendue de son territoire ; sa grandeur est d'un autre ordre. La Suisse n'est pas seulement le symbole et le pressentiment, elle est la réalité vivante d'une idée de la patrie supérieure à l'idée de nationalité. Faisant vivre dans la paix des races diverses par le respect d'un ordre social consenti, elle montre par son exemple la supériorité de l'Etat moderne, de l'Etat juridique sur la nationalité qui trop souvent n'unit les hommes que par ce qu'ils ont d'exclusif, d'intolérant et d'inhumain.

Méprisez les faux intellectuels, plagiaires prétentieux de sophismes étrangers qui, sous prétexte de nationalisme, vous offrent l'oppression des minorités et le vasselage de tous. Restez fidèles à la tradition de vos pères, restez ce que vous êtes, égaux et libres. Si nous en sommes réduits à identifier le droit des peuples avec le principe des nationalités, la faute en est à l'esprit de violence et de conquête. L'Etat prépondérant, l'Etat le plus fort, ne comprend l'unité que par la contrainte ; et tout son effort est de détruire par une persécution hypocrite et brutale, l'originalité des groupements les moins forts, de les asservir, de faire disparaître leur religion, leur langue, leurs traditions. Au lieu de mettre aux prises les groupements ethniques dans une rage de suprématie ou de destruction,

la Suisse les réconcilie dans le respect mutuel de leur liberté. En faisant entrer dans une libre association des nationalités diverses, la Suisse prouve que les Italiens, les Français et les Allemands peuvent se rapprocher autrement que sur les champs de bataille, à la portée des canons et des baïonnettes. Image en raccourci des Etats-Unis d'Europe, elle autorise l'espérance que les haines ne sont pas pas le dernier mot de l'homme.

Je ne sais s'il y a des gens qui tentent de vous faire sortir de votre neutralité, bien plutôt je vous supplierais d'en être les gardiens respectueux. Soyez neutres, comme la vérité, comme la justice, comme la conscience humaine. Petit peuple, vous unissez trois grandes cultures, vous participez de trois esprits, de l'esprit artiste et mesuré de l'Italie, de l'esprit sérieux et profond de l'Allemagne, de l'esprit ardent et clair de la France. Mais votre privilège est d'élever des grandes cultures au-dessus du nationalisme, qui les rabaisse, de les maintenir pures de tout alliage, pures des préjugés, des intérêts, des passions, qui en nient les idées les plus hautes, et votre devoir est de rappeler à ceux qui l'oublient qu'elles sont grandes non par ce qui les oppose, mais par ce qui les rejoint, je veux dire par ce qu'elles ont d'universel et d'humain.

Je voudrais qu'il y eût ici des Suisses allemands, beaucoup de Suisses allemands, pour leur dire : vous ne voulez pas qu'il soit porté atteinte à l'âme allemande qui est en vous, et vous avez raison, mais que cette âme en vous reste pure de ce qui la trouble et l'obscurcit, qu'elle garde en vous la claire conscience de son glorieux passé ; défendez la grande Allemagne contre la petite Allemagne, défendez la vieille Allemagne, la sainte Allemagne, de Goethe, de Schiller, de Kant, du grand Beethoven, qui a donné à l'idée divine sa plus haute expression musicale, l'Allemagne qui a mérité, à son heure, d'être l'institutrice du monde, contre l'Allemagne qui ne veut plus vivre et penser que pour elle-même, qui prétend conquérir le monde non plus par la pensée, mais par la force des armes, et qui, dans une frénésie d'orgueil, s'élève au-dessus de tout sans voir que celui qui s'élève au-dessus de la conscience et de ses lois se met hors de l'humanité.

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand bonheur pour vous, instituteurs et institutrices, d'avoir à enseigner aux enfants qui vous sont confiés le culte d'une patrie dont l'amour ne peut que fortifier les hautes pensées et les sentiments généreux, dont se nourrit votre foi morale et religieuse. A la nationalité, à l'Etat naturel, à la Patrie de chair et de sang, la Suisse oppose l'Etat rationnel, moral, juridique, fondé sur le libre accord des volontés dans le respect du droit, et c'est du fond du cœur que, comme vous avez crié : Vive la France ! je crie : Vive la Suisse ! *(Communiqué par H. L. G.)*.

A L'ÉCOLE ENFANTINE — CAUSERIE MORALE

« Oh ! le méchant petit garçon ! »

Roger, petit écolier de cinq ans, est très vif, très turbulent. Son plus grand plaisir est de taquiner ses camarades. Il n'a pas de repos qu'il n'ait fait quelque méchanceté, mais il en veut surtout aux faibles, aux petits, à ceux qui sont sans défense, et dans cette catégorie il faut ranger les insectes, les oiseaux. S'il a réussi à écraser une chenille ou un ver, à arracher les ailes d'un papillon, à enlever une patte à un hanneton, il est heureux et vous voyez ses yeux malicieux briller de joie et de satisfaction. Détruire, tuer, faire souffrir, telle semble être sa devise.

Roger ne ressemble en rien au petit Jean que nous avons autrefois, qui mettait des sauterelles dans son « herbier » pour les examiner à la maison ou des chenilles avec quelques feuilles dans une boîte qu'il perçait d'un trou et les observait jusqu'à ce qu'elles devinssent papillons. Il ne voulait point leur faire de mal, disait le petit « observateur ».

Quel contraste entre ces deux natures !

Heureusement que tous les petits garçons ne sont pas des Roger... « le terrible ». Car c'est son nom ; on l'a baptisé ainsi dans le quartier.

En promenade avec sa classe, quelque dame le remarque à ses gestes brusques et dit à la maîtresse : C'est vous qui avez ce « terrible ! » Plus loin, une autre personne le reconnaît au milieu de ses camarades : « C'est vous qui avez ce fameux numéro ! » entend l'institutrice.

Pauvre Roger ! quelle triste réputation l'on te fait. Enfant gâté, très mal élevé à la maison, espérons que l'école redressera ce caractère difficile, agira surtout sur le cœur et la conscience bien plus que sur l'intelligence de cette âme enfantine !

* * *

Notre petit Roger ne sait pas qu'on l'observe, qu'on le suit à la sortie d'école, et même qu'on renseigne sa maîtresse sur ses faits et gestes. En voulez-vous une preuve ?

Voici une lettre qu'un écolier de la classe voisine nous remettait tout récem-

ment. L'auteur, une maman, nous signale les agissements cruels du terrible Roger :

« Un petit garçon, qui s'appelle Boubi a trouvé, vendredi matin, une pauvre petite hirondelle morte. Il la prend, la montre à sa maman et à d'autres garçons et on décide de l'enterrer sous un arbre. Un grand garçon fait un trou dans la terre et dépose soigneusement l'hirondelle sur un lit d'herbe tendre.

« Pauvre petite hirondelle, sans doute le bon Dieu viendra la chercher pendant la nuit pour la guérir et la renvoyer dans le ciel bleu, » dit une maman. A ces mots tous les enfants eurent un sourire d'espérance et le grand garçon recouvrit l'hirondelle de terre et de gazon.

Le lendemain, un autre petit garçon, auquel Boubi avait montré la tombe de l'hirondelle, prit une pelle et se mit à déterrer le pauvre oiseau. Une dame le vit et lui dit qu'il ne devait pas le faire. Le petit garçon désobéissant continua sa lugubre besogne et l'hirondelle fut tirée de sa tombe.

Pauvre petite hirondelle ! elle git maintenant dans un « criblet ! »

N'était-elle pas mieux dans sa tombe ?

Quel est ce méchant garçon ??

Et toute la classe de répondre : « C'est Roger ! »

E. N.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Augmentations. — Les autorités communales de *Poliez-Pitet* viennent d'augmenter de fr. 150 le traitement de leurs deux instituteurs, et ceci avec effet rétroactif, à partir du 1^{er} janvier 1916.

***** Caisse d'épargne et Mutualité scolaires.** — A *Morges*, pendant l'exercice écoulé, 70 élèves ont versé à la *Caisse d'épargne*, par l'intermédiaire du secrétaire de la Commission des écoles, la somme de fr. 467. Seize élèves qui n'avaient pas encore de livret d'épargne l'ont reçu en échange des 50 premiers timbres qu'ils avaient achetés. Ces chiffres montrent qu'en dépit de la dureté des temps, les enfants reçoivent encore de petits sous et que quelques-uns sont assez sages pour ne pas dépenser tout ce qu'on leur donne, en chocolat et en bonbons.

La *Mutualité scolaire* de retraite compte, dans cette même localité, 67 affiliés qui ont versé, pendant le même exercice, à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, la somme de fr. 728,75. L. G.

NEUCHÂTEL. — Société pédagogique neuchâteloise. Deuxième réunion trisannuelle au Locle, les 16 et 17 juin 1916.

Deuxième journée.

Le samedi 17, à 9 heures du matin, avait lieu, à l'Oratoire, l'assemblée administrative.

M. F. Hoffmann, président, présente un rapport fort intéressant et très complet sur l'activité du Comité central depuis la première réunion trisannuelle de 1912, à la Chaux-de-Fonds. Il retrace le travail accompli dans les six sections et dont l'*Educateur* a déjà donné un exposé détaillé. Le rapport passe ensuite en

revue les nombreuses questions qui ont fait l'objet de l'examen du Comité central : Réorganisation du Fonds scolaire de prévoyance ; Caisse cantonale de remplacement ; Collaboration du corps enseignant aux affaires scolaires ; Traitements initiaux ; Responsabilité civile ; Congrès romand, etc., etc. Nous nous proposons de reprendre dans un prochain numéro, quelques-uns des points les plus importants du rapport de M. Hoffmann.

De sincères remerciements furent adressés au comité et spécialement à son président, pour l'excellente besogne accomplie ; à l'unanimité, la gestion du comité fut approuvée. M. Hoffmann, notre excellent et dévoué président, fut, par acclamations, confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période triennale. L'assemblée ratifie les nominations faites par l'assemblée des délégués, en 1915, soit celles des délégués neuchâtelois à la Romande et celle du correspondant à l'*Educateur*.

Une discussion, rendue très brève par le peu de temps dont nous disposions, s'engage au sujet de l'élévation de l'indemnité journalière des remplaçantes. Une proposition demandant au Comité central de mettre immédiatement à l'étude *la question de l'élévation des traitements initiaux des institutrices fut approuvée à l'unanimité*.

Deuxième conférence Séailles. — A 10¹/₂ heures, l'assemblée se transporte au temple, où avait lieu la deuxième conférence de M. Séailles, sujet : *L'éducation morale de la démocratie*.

Cette conférence fut encore plus appréciée que la première. Elle fut, non seulement un régal littéraire mais un lumineux exposé de ce que, aux yeux du conférencier, doivent être la démocratie et l'éducation morale de celle-ci. Toute vraie morale est agissante ; elle doit être, non seulement une série de préceptes, mais surtout une suite d'actes. La démocratie est la forme de gouvernement où la justice peut le mieux s'exercer, puisque tous ses citoyens sont appelés à collaborer à l'œuvre du bien.

Mais ce bien ne peut se réaliser sans la ferme volonté et les efforts de tous. Toute amélioration, tout progrès moral de collectivité ne peuvent être obtenus que par l'amélioration et le progrès moral individuels. La nation vaudra, en proportion, de ce que vaudront les individus qui la composent.

Cette seconde conférence sera également publiée au complet.

Au dîner, sous l'excellent majorat de l'ami Toffel, nous eûmes, en guise de dessert, un vibrant discours de M. Quartier-la-Tente, chef du Département de l'Instruction publique. Après avoir relevé l'importance du sourire dans les rapports sociaux, il en a montré la nécessité à l'école et a engagé les membres du corps enseignant à répandre constamment la joie et les sourires autour d'eux. Il a prouvé la profonde et impérissable empreinte qu'un maître ou une maîtresse peuvent laisser dans le cœur d'un enfant. M. Quartier a, enfin, formé le souhait que la situation matérielle du corps enseignant soit un jour telle que celui-ci puisse se donner complètement, et sans autre préoccupation, à l'œuvre d'éducation et d'amour qu'il cherche à réaliser.

La Société pédagogique vaudoise était représentée par M. M. Visinand, président, et Cordey, gérant de l'*Educateur* ; l'Union des Instituteurs genevois, par MM. Déruaz et Marti. Au nom de ces deux délégations, M. Déruaz, en quelques paroles bien

senties, apporte à la Société pédagogique neuchâteloise, le salut et les bons vœux des collègues genevois et vaudois.

Il est fait lecture d'une charmante et aimable lettre de M. le professeur François Guex et d'un télégramme de M. Baumgartner, président de la Société pédagogique jurassienne, empêchés, pour diverses raisons, d'assister à notre réunion.

A la fin du dîner, M. *William Baillo*d, en un discours ému et spirituel, remet à M. G. Séailles, à titre de souvenir, un magnifique chronomètre or, fourni par la fabrique Zénith. Profondément touché de cette attention aimable, M. Séailles, ne pouvant embrasser tous les membres de la Société, le fit en donnant l'accolade à M. Baillod et prononça une remarquable allocution, dans laquelle il nous dit pourquoi il aime la Suisse ; son improvisation, d'une largeur de vue peu commune, fut des plus flatteuses pour notre pays ; les lecteurs de l'*Educateur* auront un très grand plaisir à la lire dans le présent numéro de leur journal. Avec M. Baillod, nous disons à M. Séailles : Puisse votre chronomètre sonner bientôt, pour votre pays, l'heure de la victoire !

Disons, enfin, que tous les participants reçurent de la maison Klaus, un superbe tableau-réclame, rappelant l'histoire de Divico ; de la fabrique Tobler, un atlas des différents théâtres de la guerre ; de la fabrique Zénith, une très jolie liseuse et une plaquette illustrée fort intéressante, qui relate la fabrication de la montre Zénith.

L'après-midi, il y eut une course très réussie au Saut du Doubs, qui clôtura dignement ces deux belles journées.

En terminant, nous avons le devoir d'adresser de chaleureuses félicitations à nos amis du Locle, pour l'admirable organisation de cette réunion. A nos collègues et à la population du Locle, pour leur magnifique réception et leur accueil si sympathique et si hospitalier, un cordial et bien sincère merci !

H.-L. GÉDET.

ALLEMAGNE. — **Réforme scolaire.** — L'idée de la réforme scolaire dans un sens nettement démocratique fait de notables progrès, ainsi que le prouve la motion votée par le *Landtag* prussien et qui engageait en outre le gouvernement de la Prusse :

a) A étudier comment le passage dans les écoles supérieures et l'obtention du diplôme de maturité (baccalauréat) pourront être facilités aux élèves ayant parcouru tout le cycle des études primaires ;

b) A prendre au plus tôt des mesures rendant possible à un plus grand nombre d'écoliers primaires bien doués, la fréquentation des écoles supérieures et, par conséquent, l'accès à toutes les professions indistinctement ;

c) A permettre, par une augmentation des crédits, aux étudiants distingués dénués de ressources, de se destiner en plus grand nombre que par le passé, aux carrières pour lesquelles les études universitaires sont une préparation nécessaire.

Ces trois vœux, votés par tous les partis, même la droite, sont considérés par la *Pädagogische Zeitung* (Journal des instituteurs allemands), comme les avant-coureurs de la Réforme.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Les points cardinaux.

Vocabulaire Pasche, Chap. : IX et X.

I. LECTURE. DICTÉE : Petit-Pierre, de quel côté, le matin, le soleil se lève-t-il ? — Il se lève de ce côté-là. — Eh bien ! ce point s'appelle l'orient ou l'est. De quel côté le soleil se couche-t-il, le soir ? — Il se couche... (derrière le Jura). — Ce côté se nomme l'occident ou l'ouest. Maintenant, étends ta main droite du côté où le soleil se lève et ta main gauche du côté où il se couche. Devant toi, c'est le nord ou le septentrion, et derrière toi c'est le sud ou le midi. L'est, l'ouest, le nord et le sud sont les quatre points cardinaux. Sur les cartes, le nord est en haut, le sud en bas, l'est à droite et l'ouest à gauche.

Quand Pierre sera plus grand, il apprendra à s'orienter au moyen d'un instrument merveilleux appelé la boussole.

II. LES MOTS : Le soleil, le côté, le point, l'orient, l'est, le levant, l'occident, le couchant, l'ouest, le nord, le septentrion, le sud, le midi, le moyen, un instrument, la boussole ; — apprendre, s'orienter, étendre, se nommer ; — cardinal (principal), merveilleux ; — en haut, en bas, à droite, à gauche.

III. LES IDÉES : Pourquoi est-il utile de savoir s'orienter ? Comment appelle-t-on le point où le soleil se lève ? le point où il se couche ? Que faut-il faire pour trouver le sud ? le nord ? Sur les cartes, où se trouve le sud ? le nord ? l'est ? l'ouest ? Quel instrument merveilleux permet de s'orienter facilement ? Avez-vous déjà vu une boussole ? Dites ce que vous en savez ?

IV. IDÉE MORALE : La boussole est un instrument merveilleux. Grâce à elle, les marins sont certains d'arriver à bon port.

Notre vie est aussi un voyage. Notre boussole à nous, c'est la conscience, c'est cette voix divine qui nous dit ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

V. GRAMMAIRE. ORTHOGRAPHE. VOCABULAIRE. STYLE.

Le verbe à la 3^{me} personne du singulier.

Première observation : lettre finale **t**.

Le hérisson **est** un petit animal inoffensif. Il **vit** dans les jardins. Il ne sort que la nuit. Il se nourrit de vers, de hannetons, d'insectes de toutes sortes.

Deuxième observation : lettre finale **a**.

Juillet est venu. Demain, Jean-Louis se lèvera de bonne heure. Il aiguisera sa bonne faux et coupera les épis dorés.

Troisième observation : lettre finale **e**.

Petit-Jean aime son école. Il respecte son maître. Il étudie ses leçons. Il soigne ses devoirs. Il travaille avec courage. Il ignore les punitions. Il mérite la première place.

Quatrième observation : lettre finale **d**.

Madeleine est une bonne écolière. Elle ne perd pas son temps à des choses

inutiles. Elle répond avec intelligence aux questions de sa maîtresse. Elle prend soin de ses livres et de ses cahiers. A la maison, elle coud une chemise pour son petit frère.

Cinquième observation : lettre finale c.

On écrit : il vainc (du verbe vaincre).

	t	Etre	Avoir	Jouer
Présent :		il est	—	—
Imparfait :		il était	il avait	il jouait
Passé simple :		il fut	il eut	—
Conditionnel :		il serait	il aurait	il jouerait.

	a			
Présent :		—	il a	—
Passé simple :		—	—	il joua
Futur :		il sera	il aura	il jouera

	e			
Présent :		—		il joue.

d Certains verbes en **dre**.

Présent :	il vend	il prend,	il rend.
-----------	---------	-----------	----------

c On écrit : il vainc (de vaincre).

A la troisième personne du singulier le verbe se termine généralement par la lettre t.

Exceptions :

La lettre finale est un **a**, au présent du verbe avoir, au passé simple des verbes en **er**, au futur de tous les verbes.

La lettre finale est un **e**, au présent des verbes en **er**.

La lettre finale est un **d**, au présent de la plupart des verbes en **dre**.

La lettre finale est un **c**, au présent du verbe vaincre.

Ces cinq lettres forment le mot **cadet**.

Remarque : Avec **il** ou **elle** jamais un **s**, jamais un **i**, jamais un **u**.

DEVOIRS : Cris des animaux : (trouver le verbe).

Le chien... Le cheval... L'âne... La brebis... Le porc... Le chat... Le bœuf... La poule... Le canard...

Verbes : barboter, beugler, grogner, aboyer, miauler, braire, hennir, bêler, caqueter.

Cris des animaux : Le coq... Le pigeon... Le lapin... Le poulet... L'hirondelle... Le corbeau... La grenouille... Le serpent... La mouche...

Verbes : chanter, glapir, bourdonner, gazouiller, croasser, piauler, roucouler, coasser; siffler.

Les bruits des choses (trouver le verbe).

Le canon... L'obus... La toupie... La charpente... La feuille... Les armes... Les vagues... Le vent... Le fouet... La cloche...

Verbes : ronfler, siffler, cliqueter, éclater, gronder, craquer, bruire, clapoter, claquer, tinter.

L'homme des bois (mener) une vie bien misérable. Il (vivre) dans des

cavernes ou des huttes grossières. Il (être) vêtu d'une peau de bête. Il (manger) la chair des animaux sauvages. Il (boire) l'eau des ruisseaux. Il (ignorer) ce qu'on appelle le bien et le mal et ne (reconnaître) que la loi du plus fort.

Mettez les verbes à l'imparfait.

Le progrès. Plus tard, l'homme des bois (perfectionner) ses outils. Il se (façonner) des assommoirs, des arcs, des flèches, des boucliers, des harpons, des lignes. Il (domestiquer) la brebis, la vache, le cheval et le chien. Il (labourer) la terre. Il (semer) le grain. Il (découvrir) le bronze et le fer. Il se (creuser) des canots. Il (fabriquer) de la poterie. L'homme des bois (cesser) d'être exclusivement un chasseur pour devenir un berger, puis un cultivateur.

Mettez les verbes au passé simple.

La mer. La Suisse renferme de nombreux lacs, mais elle ne touche pas à la mer. La mer couvre les trois quarts de la surface de la terre. Son eau salée est d'un vert foncé. Quelquefois elle paraît bleue. La mer est très profonde. Elle nourrit un grand nombre de poissons : des sardines, des harengs, des morues, des raies, des turbots. Des vaisseaux la parcourent dans tous les sens. La mer est souvent agitée par les vents. Les flots forment alors d'énormes vagues qui se précipitent sur le rivage.

Elocution : Qu'est-ce qu'une île? un îlot? une presqu'île? une mer? un lac? un étang? un isthme? un détroit? un récif? un cap? une falaise? une baie? (golfe, anse, crique); un môle? une jetée? un phare?

Les lacs. Les lacs sont de vastes nappes d'eau douce. Notre pays en possède un grand nombre. Les plus importants sont le lac Léman, le lac de Constance, le lac de Neuchâtel et le lac Majeur. Les lacs sont poissonneux. On y pêche le brochet, la truite, la féra, l'ombre, la perche, la lotte, etc. Pendant la belle saison, les lacs sont parcourus par des barques à voiles ou à rames et par des bateaux à vapeur qui transportent les promeneurs d'un port à l'autre. Dans les hivers rigoureux, les petits lacs gèlent complètement pour la plus grande joie des patineurs.

Devoir : Les lacs sont... Notre pays... Les plus importants... Les lacs sont...; on y pêche... Pendant la belle saison... Dans les hivers rigoureux... etc.

Le Rhône est un fleuve. Il a sa source au Saint-Gothard. Jusqu'à Martigny, il coule dans la direction de l'ouest, puis il fait un coude brusque vers le nord. Il se jette dans le Léman. Il en sort à Genève, puis il termine son cours en France.

Rédaction : Le Rhin.

La boussole est un instrument des plus précieux. Sa partie essentielle est une aiguille aimantée qui repose sur un pivot et se dirige toujours vers le nord. Grâce à la boussole, les marins traversent sans crainte les mers les plus lointaines. Ayant le nord, ils trouvent facilement les autres points cardinaux.

Avant la découverte de la boussole, les marins ne s'éloignaient guère des côtes de peur de s'égarer.

Notre pays. A l'ouest, la Suisse touche à la France; à l'est, à l'Autriche; au nord, à l'Allemagne; au sud, à l'Italie. La Suisse est arrosée par deux grands

fleuves : le Rhône et le Rhin. Sa partie méridionale est couverte de hautes montagnes qu'on appelle les Alpes. Le Jura s'étend du sud-ouest au nord-est. Notre pays possède plusieurs grandes villes : Berne, la capitale, est située sur l'Aar, et Bâle sur le Rhin. Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion et Fribourg, sont dans la Suisse occidentale. Zurich est la plus grande ville du pays.

Rédaction : Le canton de Vaud (Berne, Neuchâtel, Genève, etc.)

Le soleil couchant. Le soleil est à l'occident. Il va se coucher. Il va disparaître derrière la montagne. Qu'il est beau ! L'enfant peut le regarder sans crainte. Il est rouge comme du sang. Dans le ciel, les nuages sont violets ou roses ; quelques-uns semblent dorés.

Au revoir, soleil ! à demain matin.

A. REGAMEY.

Degrés intermédiaire et supérieur.

RÉDACTION

Le bon emploi des vacances.

SOMMAIRE : Approche des vacances. — Temps de repos, non de paresse. — Lever matinal, soins de propreté. — Aide donnée aux parents. — Distractions, promenades, jeux. — Conclusion.

SUJET TRAITÉ : Dans quelques jours nous serons en vacances ; c'est le moment de réfléchir à la meilleure manière de les utiliser. Les vacances sont accordées aux écoliers pour les distraire du travail de l'école, auquel ils se sont appliqués pendant de longs mois ; aussi, pendant ce temps de repos, ils n'ont plus chaque jour à étudier des leçons et à écrire des devoirs ; mais ils ne doivent pas pour cela passer leurs journées dans l'oisiveté et perdre les bonnes habitudes contractées à l'école.

Pendant les vacances, je me lèverai chaque jour aussi matin que lorsque je dois partir pour l'école, et j'aurai soin de me laver bien complètement la figure et les mains. Quelquefois, quand le temps sera bon, j'irai même prendre un bain à la rivière, en observant les recommandations qui m'ont été faites à l'école.

Je commencerai ma journée par le travail ; je demanderai à mes parents ce qu'ils auront à me faire faire, et je serai bien content s'ils me donnent une besogne agréable, ou s'ils m'emmènent avec eux travailler dans les champs.

Lorsque le temps sera mauvais je lirai un livre intéressant ou j'aiderai à maman dans les travaux du ménage. Le dimanche je ferai de charmantes promenades. Parfois j'inviterai quelques camarades à venir jouer avec moi, ou bien j'irai, avec la permission de mes parents, chez ceux qui me le demanderont.

De cette manière, je passerai des vacances bien agréables.

Le dernier jour des vacances.

SOMMAIRE : Dites comment vous l'avez employé, ce que vous avez éprouvé et les bonnes résolutions que vous avez prises..

Un sport.

SOMMAIRE : Parmi les sports que vous pratiquerez pendant les vacances, dites quel est celui qui vous semble le plus propre à contribuer au développement

harmonieux de votre corps. Indiquez aussi les précautions à prendre dans la pratique de ce sport.

GÉOGRAPHIE

Bassin de l'Orbe-Thièle.

Limites. — Ligne de partage des eaux : arêtes, sommets, croupes, cols, seuils. Communications avec les bassins voisins. — Correspondance entre les rivières et localités voisines de bassins différents et les principaux points de la ligne de partage. — Bassins secondaires.

Après recherches et observations sur la carte avec les élèves, faire dresser les tableaux suivants, simplifiés ou complétés à volonté :

<i>Bassin Orbe-Thièle ; cours d'eau :</i>	<i>Ligne de partage ; sommets, cols, seuils :</i>	<i>Bassins voisins ; cours d'eau :</i>
Lac de Bienne,	Chasseral,	Suze,
Seyon,	Tête de Ran,	Bassin fermé, Les-Ponts-
Areuse,	la Tourne,	la-Sagne,
Areuse,	Verrières,	Doubs,
Orbe,	Jougne,	Doubs,
Orbe,	Risoux,	Doubs,
Orbe,	Marchairuz,	Aubonne,
Orbe,	Mt Tendre, Molendruz,	Venoge,
Nozon,	Moulin-Bornu, Maure-	Venoge,
	mont, Entreroches,	
Talent,		{ Venoge, Mexbre,
		{ Flon (Léman),
{ Bressonnaz, Flon (Broye),	{ Tronchet, Tour de Gour-	{ Paudèze, Lutrive, Lac
{ Grenet, Corbeyron,	{ ze, Pont de Pierre,	{ de Bret,
Broye,	Mt Pèlerin, Châtel-St-Denis,	Veveyse,
Broye,	Vaulruz,	Sarine,
Erbogne, Chandon,		{ Glane, Sonnaz, Sarine,
Biberen,		{
Broye,	Jolimont,	Lac de Bienne.

LIGNE DE PARTAGE : a) nettement marquée par arête montagneuse et sommets : Chasseral, Tête de Ran, Risoux, Mont Tendre.

b) faiblement accusée, sinueuse ; croupes, région de collines : Mauremont-Pèlerin ; rive droite de la Broye.

c) Cols et seuils : la Tourne, les Verrières, Jougne, les Rousses, Marchairuz, Molendruz, Moulin-Bornu, Entreroches, Tronchet, Châtel-St-Denis, Vaulruz.

Communications.

La Tourne (route),
Les Verrières (chemin de fer),
Jougne (chemin de fer),
Marchairuz (route),
Molendruz (route),
Moulin-Bornu (chemin de fer),
Entreroches (chemin de fer),
Tronchet (route),
Pont-de-Pierre (route),
Châtel-St-Denis (chemin de fer),
Vaulruz (chemin de fer),

Localités reliées.

Boudry — Les Ponts,
Fleurier — Pontarlier,
Vallorbe — Pontarlier,
Le Brassus — Bière,
Le Pont — Mont-la-Ville,
Arnex — La Sarraz,
Chavornay — Eclépens,
Forel — Cully,
Forel — Chexbres,
Semsales — Vevey,
Semsales — Bulle.

Bassins secondaires.

Seyon, Areuse, Orbe (cours supérieur), Talent, Mentue, Broye. *Ligne de partage plus ou moins nettement marquée.*

Communications entre bassins secondaires.

Arnon — Les Etroits — Areuse,	Ste-Croix — Fleurier,
L'Orbe — Pétrafélix — Nozon,	Le Pont — Vaulion,
Thièle — Mentue — Broye,	Yverdon — Donneloye — Moudon,
Talent — Mentue — Broye,	Echallens — Moudon.

Bassin du Rhin.

Exercice semblable au précédent ; (sommaire).

<i>Bassin du Rhin :</i>	<i>Ligne de partage :</i>	<i>Bassins voisins :</i>
Rhin,	Trouée de Belfort,	Doubs,
Birse,	Mont Terry,	Doubs,
Orbe-Thièle,	Jura neuchâtelois, Risoux,	Doubs,
Orbe,	Mont Tendre,	Aubonne, Venoge,
Talent, Broye,	Jorat, Pèlerin,	Léman,
Sarine,	Rochers de Naye,	Léman,
Sarine,	Diablerets,	Rhône,
Aar,	Alpes Bernoises,	Rhône,
Reuss,	Gothard,	Tessin,
Rhin postérieur,	Adula,	Tessin,
Affluent de l'Albula,	Septimer,	Maira,
Albula,	Albula, Alpes d'Engadine,	Inn,
Rhin,	Vorarlberg,	Affluents du Danube,
Rhin,	Randen,	Danube,
Rhin,	Forêt-Noire,	Danube.

Observations sur la *ligne de partage* (plus ou moins nettement accusée).

Bassins secondaires (mêmes observations).

Quelques cols et seuils reliant les bassins secondaires.

Oron-Romont (chemin de fer),	Broye-Glane,	
Oron-Bulle (chemin de fer),	Broye-Sarine,	
Gessenay-Zweisimmen (chemin de fer),	Sarine-Simme,	
Berne-Langnau (chemin de fer),	Aar-Grande Emme,	
Langnau-Schupfheim (chemin de fer),	Grande Emme-Petite Emme,	
Lucerne-Sempach (chemin de fer),	Reuss-Suhr,	
Steinen-Rothenthurm (chemin de fer),	Aa de Lowerz-Sihl,	
Uznach-Lichtensteig (chemin de fer),	Linth-Thur,	
Zurich-Winterthur-Romanshorn (ch. fer),	Limmat-Töss-Thur-Lac de Constance,	
Walenstadt-Sargans-Maienfeld (ch. fer),	Linth (Seez)-Rhin,	
Ebnat-Wildhaus-Buchs (route),	Thur-Rhin.	A. STEINER.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE

A L'ÉCOLE PRIMAIRE (*Suite*)¹.

Les Fruits.

A. *Fruits secs et fruits charnus : leur structure.*

1^o Examiner la constitution d'une noisette : noter la coque (péricarpe) et l'amande (graine).

2^o Observer une gousse de pois : distinguer le péricarpe et les graines, en remarquant que celles-ci sont fixées, sur deux rangs, à une grosse nervure nourricière (placenta).

3^o Constater que les *fruits secs* à plusieurs graines s'ouvrent — de façons diverses — quand ils sont mûrs, tandis que les fruits secs à graine unique ne s'ouvrent pas. (Chercher la raison de cette différence.)

4^o Examiner des grains de blé, de maïs — ou de toute autre graminée — et constater que ce sont, non pas des *graines*, mais des *fruits* à une seule graine — soudée par toute sa surface au péricarpe.

5^o Observer une cerise, une pêche... Noter que ces fruits ont la même structure que la noisette, avec cette différence que le péricarpe est devenu épais et charnu en accumulant des réserves nutritives : ce sont des *fruits charnus* à une graine. Remarquer que le noyau est constitué par la partie interne du péricarpe.

6^o Observer une tomate, un melon, une orange, une poire.... Couper transversalement ces fruits charnus à plusieurs graines, en notant qu'ils sont formés de plusieurs carpelles soudés. Examiner particulièrement la poire : remarquer cinq carpelles dessinant une étoile à cinq branches qui présente à son centre cinq groupes de pépins.

7^o Observer la constitution d'une fraise : noter que la partie comestible est formée par le réceptacle floral devenu charnu, et que les graines qui la recouvrent sont les véritables fruits, fruits secs à une graine, capables de germer en donnant des plants de fraisier : le constater.

¹ Voir l'*Educateur*, nos 4, 9, 15, 17, 21 et 26.

B. Conservation des fruits.

1^o Constater que les fruits secs sont de conservation facile : il suffit de les soustraire à l'influence de l'humidité.

2^o Remarquer que les fruits charnus se conservent plus ou moins longtemps s'ils sont sains, tandis qu'ils s'altèrent vite lorsqu'ils sont meurtris ou entamés par la morsure des insectes ou des mollusques.

Noter que, par la brèche ainsi produite dans l'épiderme du fruit, se développent des moisissures qui provoquent l'altération de la pulpe.

3^o Etudier les circonstances dans lesquelles s'altèrent ou se conservent les fruits charnus. A cet effet, cueillir avec précaution, et par un temps sec, des fruits mûrs et sains; en faire des lots aussi semblables que possible (nos 1, 2, 3...), et les mettre dans une salle saine et à température modérée, en les renfermant dans des caisses de bois mal jointées, ou munies d'un couvercle fermant mal (pour que l'air puisse s'y renouveler).

On pourra réaliser les conditions suivantes :

Caisse n^o 1, les fruits sont isolés les uns des autres.

» n^o 2, les fruits se touchent.

» n^o 3, les fruits ont été meurtris par la pression du doigt ou entamés légèrement avec la pointe d'une épingle.

Caisse n^o 4, les fruits ont été mouillés.

Caisse nos 5, 6.... : autres conditions.

On observera de temps en temps tous ces fruits, et du résultat de l'expérience, on déduira les règles à suivre pour assurer leur conservation.

(A suivre.)

P. CHAUVET.

VARIÉTÉS

Incohérences signées de noms illustres.

Le comte, vêtu d'une élégante veste de velours et d'un pantalon de même couleur, arpentait le salon d'un pas tiévreux. — PONSON DU TERRAIL.

La marquise allait enfin s'exprimer, quand la porte, en s'ouvrant, lui ferma la bouche. — PONSON DU TERRAIL.

Je remarque une toute petite fille, ayant une paire de bottes à l'écuyère accrochée par une ficelle à l'épaule et portant de l'autre main un baromètre doré. — EDMOND DE GONCOURT.

Ezéduel, qui a pour pupitre un enfant robuste, ployé comme une cariatide, transcrit un vers sacré. Il lit d'un œil, il écrit de l'autre. — PAUL DE SAINT-VICTOR.

Le père Renaud vient apporter à Charles le paiement de sa jambe remise, soixante-quinze francs en pièces de quarante sous. — GUSTAVE FLAUBERT.

Une réponse.

Un élève prêtait une oreille distraite à une leçon de son professeur de philosophie sur Descartes.

— Vous ne suivez pas, monsieur. A quoi pensez-vous?

— Pardon, monsieur, vous dites que je pense... Donc, je suis.

LES LIVRES DE MARDEN

LE SUCCÈS PAR LA VOLONTÉ

(annoncé précédemment sous le titre « SUR LE FRONT »)

Un livre d'inspiration et d'encouragement pour tous ceux qui luttent, afin de s'élever eux-mêmes par la connaissance et l'accomplissement du devoir.

Un fort volume in-12, de 300 pages, broché 3.50 ; relié 5.—

*** La philosophie de cet auteur américain est bonne et saine ; à la portée de tous, elle est recommandée plus spécialement aux jeunes gens désireux de se frayer un chemin dans la vie. La dernière publication, qui complète cette intéressante série, est consacrée à la volonté. Une vieille maxime ne nous dit-elle pas qu'avec elle on vient à bout de tout ? Avec un but précis, avec de l'enthousiasme et de la persévérance, avec du bon sens et de la confiance en soi, tout homme peut être sûr de réussir et de jouir de la considération générale. Les exemples nombreux et bien choisis qui illustrent ce livre sont faits d'ailleurs pour encourager et donner de l'énergie aux plus timides et aux plus indécis.

LES MIRACLES DE LA PENSÉE

ou comment la pensée juste transforme le caractère et la vie.

Un volume in-12 carré. Broché, 3 fr. 50 ; relié, 5 fr.

*** Ces conseils sont bienfaisants, animés qu'ils sont d'un savoureux optimisme. Pour vivre il ne faut point s'asseoir et se lamenter ou fendre des cheveux en quatre ; mais croire, agir, espérer, regarder autour de soi, vouloir quelque chose, lutter, puiser à toutes les sources saines et vivifiantes de force. Ces choses-là, tout simplement, ont besoin d'être dites et proclamées avec une énergie et une confiance communicatives. Et notre auteur américain possède cette énergie, cette confiance !

Lisez ce livre, négligez tout ce qui vous y déplaîra ; gardez le reste, faites-en votre nourriture spirituelle pendant six mois, pendant trois mois, moins encore peut-être, et il y aura quelque chose de changé dans votre vie.

L'INFLUENCE DE L'OPTIMISME

et de la gaieté sur la santé physique et morale.

Un volume petit in-16 de 158 pages. Broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr. 50.

*** Ces pages sont pleines de sagesse et de conseils heureux et si simples ; pleines aussi de cette grande vérité qui éclate entre toutes les lignes : Toute pensée pure et saine, toute noble aspiration vers le bien et la vérité, tout désir d'une vie plus élevée et meilleure, rendent l'esprit humain plus fort, plus harmonieux et plus beau. Notre époque souffre tout particulièrement d'une dépression mentale provenant des événements extérieurs et de la vie intensive qui nous est imposée. Il est de toute nécessité que nous soyons affranchis de ce qui nous irrite, nous fatigue et nous use, du manque d'harmonie qui trouble tant de vies. Ce petit livre est tout simplement un trésor, et nous lui souhaitons de répandre dans tout le monde les bienfaits de son contenu.

Edition J.-H. JEHEBER, 28, rue du Marché, GENÈVE



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis, Lausanne Rue du Pont

VÊTEMENTS CIVILS
ET UNIFORMES OFFICIERS

Complets

fantaisie
et cérémonie
Coupe moderne
Travail soigné

COSTUMES
sports

MANTEAUX
de pluie

COSTUMES
Enfants



10 0/0 comptant aux instituteurs de la S. P. V.

Les machines à coudre **SINGER**

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

<i>PARIS</i>	<i>St-LOUIS</i>	<i>MILAN</i>	<i>BRUXELLES</i>
<i>1878-1889-1900</i>	<i>E.U.A. 1904</i>	<i>1906</i>	<i>1910</i>
	<i>TURIN</i>	<i>PANAMA</i>	
	<i>1911</i>	<i>1915</i>	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires
en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FÖTISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIII^{me} ANNÉE. — N° 29-30

LAUSANNE — 29 juillet 1916.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REDIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE





Francillon & Cie

Place du Pont et Rue St-François 5

— LAUSANNE —

Ustensiles de cuisine et de ménage

Brosserie, Nattes, Racle-pieds

Coutellerie fine et ordinaire

Outils et meubles de jardin

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} **MESSAZ** **TÉLÉPHONE**
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

Arolla Val d'Hérens, altitude 2000 mètres
Chalet complètement meublé avec 4 chambres, 1 cuisine et 2 galeries. A louer 120 fr.

S'adresser à **P. Follonier**, postes, **Arolla s/Sion**.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Places primaires au concours.

INSTITUTRICE : Aigle : fr. 1350 pour toutes choses, plus augmentations quadriennales de fr. 50 pour années de service dans le canton, jusqu'au maximum de fr. 1600 ; 8 août.

Enseignement secondaire

Collège de Morges. — Une place de maître d'allemand et d'anglais au Collège de Morges est au concours.

Obligations légales.

Enseignement de l'allemand, de l'anglais et 5 heures de latin en cinquième.

Traitement initial : 3000 fr. Augmentations annuelles de 40 fr. pendant cinq ans. Maximum : 3200 fr.

Date d'entrée en fonctions à fixer, d'entente avec les autorités communales.

Le titulaire devra habiter dans la Commune.

Adresser les offres de service, avec un curriculum vitæ, au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au 4 août, à 6 h. du soir.

Dans sa séance du 11 juillet 1916, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Louis BAUDIN, actuellement maître au collège de Rolle, en qualité de directeur des écoles publiques d'Orbe ;

M. Albert TRUAN, actuellement maître au collège de Morges, en qualité de maître d'allemand au collège de Vevey, ce à titre provisoire et pour une année.

A confirmé, à titre définitif, M. André NICOD, en qualité de maître d'allemand, d'histoire et de géographie au collège de Bex.

Dans sa séance du 21 juillet 1916, le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif, Mlle Mathilde ROCHAT, en qualité de maîtresse secondaire au collège de Bex ;

a nommé : à titre définitif, M. Jules FAVRE, en qualité de maître de sténographie et de dactylographie à l'Ecole de commerce ;

à titre provisoire, M. Charles BLANC, en qualité de maître de branches commerciales, de calligraphie et de sténographie à la dite école ;

à titre provisoire, M. Jules MAMIN, en qualité de maître de branches commerciales et de calligraphie à la dite école.

CONCOURS

Le poste d'**Instituteur** d'une école protestante en Valais (classe mixte pour enfants de 10 à 15 ans) est au concours jusqu'au 15 août 1916.

Traitement initial : 2000 fr. pour toutes choses.

S'inscrire auprès de M. PITON, pasteur à Sion, en envoyant le livret de service militaire, certificats et références.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Vient de paraître.

LE ROMAN ROMAND N^o 19 :

LES CYGNES DU LAC NOIR

PAR

VICTOR TISSOT

60 centimes.

60 centimes.

Ce numéro du Roman Romand est particulièrement riche. Il ne renferme pas moins de dix nouvelles de M. Victor Tissot dont la plume alerte et colorée nous promène d'abord au pays fribourgeois moyenâgeux, — dans « *Le Pas du Moine* », émouvante légende du lac Noir et « *Le dernier des Villas* », tragique épisode de la vie des comtes de Romont —. On passe ensuite au Pays de Vaud où l'auteur nous fait connaître la savoureuse aventure des anciens moines du Dézaley qui déjouèrent une attaque des Bernois pillards en ouvrant d'abord leur cave à l'ennemi, pour les capturer ensuite sans aucun risque. Puis vient un petit roman très vivement mené « *La Gouvernante* » mettant aux prises l'ambition d'une jeune Suisseuse allemande, — de cette race vénale et vicieuse que l'on rencontre trop souvent dans le personnel des grands hôtels par exemple — et l'honnêteté foncière d'un gentilhomme russe qui s'était épris d'elle. Puis une histoire de pittoresques contrebandiers des bords du lac de Côme et enfin « *L'homme sauvage* », un récit impayable que M. Tissot a transcrit après l'avoir entendu raconter par feu le père Guintz, le vieil original lausannois que tout le monde connaissait il y a quelques années.

Parus précédemment :

- | | | |
|--------------------|--------------------------------|---|
| N ^o 1. | AUGUSTE BACHELIN | La Carrochonne. — La Marquise. |
| N ^o 2. | PHILIPPE MONNIER. | Nouvelles. (Epuisé.) |
| N ^o 3. | EDOUARD ROD . . . | Scènes de la vie suisse. (Epuisé.) |
| N ^o 4. | LOUIS FAVRE | Jean des Paniers. |
| N ^o 5. | ALFRED CERESOLE. | Le journal de Jean-Louis. |
| N ^o 6. | T. COMBE. | Le mari de Jonquille. |
| N ^o 7. | B ^{ne} DE MONTOLIEU. | Les Châteaux suisses. |
| N ^o 8. | D ^r CHATELAIN . . . | Connais-ça. |
| N ^o 9. | MARC-MONNIER . . | Quatre histoires. |
| N ^o 10. | EDOUARD ROD . . . | Nouvelles romandes. |
| N ^o 11. | EUGÈNE RITTER. . . | Jean-Jacques et le Pays
romand. |
| N ^o 12. | T. COMBE. | Village de Dames. |
| N ^o 13. | BERTHE VADIER . . . | La comtesse de Löwenstein. |
| N ^o 14. | OSCAR HUGUENIN . | Les aventures de Jacques
Gribolet. |
| N ^o 15. | ADOLPHE RIBAU . | Le rameau d'olivier. |
| N ^o 16. | VIRGILE ROSSEL. . | Blanche Leu. |
| N ^o 17. | PIERRE SCIOBÉRET . | Marie la tresseuse. |
| N ^o 18. | SAMUEL CORNUT . | La Trompette de Marengo. |